

4 Politique

Opération Mamba/ un an après
Les milliards perdus du foncier

L'opération de lutte contre l'enrichissement illicite lancée par le gouvernement gabonais est à sa première année. Plusieurs personnalités politiques, admi-

nistratives et des patrons d'entreprises sont incarcérées à la prison centrale pour des faits supposés de détournement de fonds publics, association de malfaiteurs. Elles sont à l'origine

de l'existence de gros scandales du foncier autour des projets immobiliers "Mangoumba" à Angondjé, "Dorade" à Ntchengue (Port-Gentil), Nyonie dans le Komo-Océan, "Opus

One" à Nkok... et à la Société nationale du logement social (SNLS) qui ont coûté au contribuable plusieurs milliards de francs, sans grande réalisation concrète.

Lin-Joël NDEMBET

Libreville/ Gabon

L'OPERATION de salubrité publique du gouvernement destinée à traquer tous les compatriotes qui détournent les deniers publics, aura suscité, tout au long de l'année 2017, passions, craintes, commentaires etc. Ce, en raison de son caractère inédit dans le pays, où pour des faits supposés de malversations financières, d'anciens ministres d'Ali Bongo Ondimba, plusieurs hauts cadres de l'administration et des patrons d'entreprises sont incarcérés à la prison centrale. Magloire Ngambia, Christian Nkero Capito, Paul Mapepsi, Mohamed Ait Ben Ali, et autres pour leur implication présumée dans des affaires de logements non réalisés. D'autres, par contre, à l'instar d'Étienne Dieudonné Ngoubou, Bayima, Oyaya, Jean-Claude Kennengui, Aimé Francis Martial Wassim l'étaient, pour d'autres litiges... Sans oublier l'affaire Santullo, du nom du sulfureux homme d'affaires guinéen-franco-italien qui revendique à l'Etat gabonais le paiement de travaux manifestement surfacturés. Après avoir quasiment "mouillé" une administration financière,



Photo : OLOMO

Magloire Ngambia et Mohamed Ben Ali (photo de droite) sont en prison pour leur implication présumée, entre autres, dans des affaires de logements financés à prix d'or et non réalisés.



Photo : JOE MANIANGA

avec des complicités hautement placées. Concernant le foncier, il faut rappeler qu'au lendemain de son avènement à la magistrature suprême en 2009, pour matérialiser sa promesse de construire 5000 logements par an, le chef de l'Etat gabonais a consenti des milliards dans l'aménagement et la construction des habitations sociales, pour pallier le déficit que le pays enregistrait dans ce domaine. Sauf qu'au terme de son premier mandat, on dénombre quelques 6730 logements sortis de terre, alors qu'il était annoncé un

peu plus de 30 000. Pourquoi et comment ? Les fonds ont-ils été alloués ? Il faut avouer que les programmes de logements supervisés par les entités publiques telles que la Société nationale immobilière (SNI) et la Société nationale du logement social (SNLS) n'ont pas atteint les objectifs fixés par le gouvernement. Et les commentaires vont bon train autour des responsabilités et des raisons de l'échec. Néanmoins, les premiers éléments mettent à nu la mauvaise utilisation des financements, l'incompétence, la volonté mani-

festes de certains compatriotes de flouer l'Etat pour assouvir leurs ambitions personnelles, notamment. Dans cet imbroglio, les noms de l'ancien ministre Magloire Ngambia et du Marocain Mohamed Ait Ben Ali apparaissent chaque fois. Tous deux auraient sérieusement miné la réalisation effective des différents projets immobiliers lancés à grand renfort publicitaire sur l'ensemble du territoire national se souvient-on. Plus techniquement, sur l'ensemble des marchés du foncier, de nombreuses

anomalies ainsi que des entreprises véreuses ont participé activement à un réseau global de corruption et d'enrichissement illicite au détriment de l'Etat. La conséquence directe est d'avoir privé des milliers de compatriotes de maisons dont ils espéraient prendre possession rapidement. Il s'agit des projets « Mangoumba » à Angondjé, « Dorade » à Port-Gentil, « SLNS », ceux de Nyonie dans le Komo-Océan et « Opus One » à Nkok..., qui se révèlent, plutôt, aujourd'hui comme de véritables, sinon, de gros scandales fonciers, au

cœur des tempêtes judiciaires.

Comme on le voit, la non-matérialisation effective du programme de logements sociaux initié par Ali Bongo n'apparaît pas en fin de compte comme un manque de conviction, ni de mise à disposition de moyens financiers. Bien au contraire. En effet, au cours du mandat 2009 - 2016, plusieurs centaines de milliards ont été décaissés pour des projets de construction de logements sociaux dont la matérialisation tarde à se réaliser. Tout cela à cause des personnes sans scrupules qui ont privilégié leurs intérêts au détriment de ceux du plus grand nombre, en exploitant les faiblesses d'une chaîne de la dépense bien poreuse qui a fait preuve de laxisme et trop souvent complice de toutes ces malversations, et autour de laquelle gravite des réseaux mafieux qui se sont montrés assez bien organisés pour avoir réussi le tour de force de flouer tout le monde.

Au demeurant, la justice gabonaise qui s'est saisie de ces affaires sulfureuses saura tôt ou tard, placer chaque acteur devant ses responsabilités et rendre le droit, rien que le droit pour le bien et au nom du peuple gabonais.

Affaire " Mangoumba " : 15 milliards au cœur de la tempête

L-J N

Libreville/ Gabon

L'UNE des affaires qui aura défrayé la chronique politico-judiciaire au tout début de Mamba, est le projet Mangoumba. Il s'agit des travaux d'aménagement, de viabilisation et de construction de 1000 parcelles du lotissement situé à Angondjé, dans la commune d'Akanda, sur une superficie de 120 ha, pour un montant total de 36 milliards de francs. On y est allé de révélation en révélation, au fur et à mesure des interrogatoires ouverts dans le cadre des enquêtes judiciaires. Le financement du projet : un emprunt de 20 milliards contracté auprès des banques UGB et BICIG. Mais aussi 16 milliards du Fonds Routier de troisième génération (FER 3). La société nationale immobilière (SNI), promoteur



Photo : Bandoma

Le site dit "Mangoumba", propriété de la Sni.

immobilier national, l'Agence nationale des grands travaux (ANGT) chargée des études d'aménagements (voie d'accès et autres actions), ainsi que d'autres partenaires étaient impliqués dans ce chantier. Il ressort, sur le plan contractuel, que ce marché a été attribué à l'Entreprise gabonaise de carrosserie et d'aconage (EGCA), dont le patron est Mohamed Ait Ben Ali, de nationalité ma-

rocaïne. Or, cet établissement n'a pas d'agrément dans le BTP. Son choix aurait été fait sur instruction du ministre Magloire Ngambia, sans consultation de la direction générale des marchés publics (DGPM). Et de la SNI, qui aurait été écartée des négociations de l'accord de prêt. Pour le reste, l'on a appris que 15 milliards avaient déjà été débloqués par les banques. Mais celles-ci dé-



Photo : Bandoma

Une vue du lotissement à problème, à Akanda.

cideront de suspendre les paiements complémentaires, constatant après coup, que les travaux sur le site ne justifiaient en rien les enveloppes mises à disposition. Pis, le bureau de contrôle et de validation des ouvrages et des paiements n'a pu exécuter son contrat qu'un an après le démarrage des travaux. Par ailleurs, suite aux investigations menées sur le terrain, il a été établi que EGCA, adjudicatrice dudit

marché, a également travaillé pendant la même période et avec les mêmes engins sur un site de 53 ha proche du lotissement Mangoumba, appartenant à la société GAZUP dont le propriétaire n'était autre que celui de EGCA. Lequel, avait reçu ce lotissement, à titre gracieux, du ministre Ngambia, à l'époque en charge de l'habitat, a-t-on appris. Dans tous les cas, aucune preuve fiable d'un quelconque financement

de l'aménagement de ce lotissement par la société GAZUP que gérât Arcaduis Allogho, un proche du ministre qui se serait planqué aujourd'hui en France, n'a été présentée aux enquêteurs.

Les investigations menées par les forces de défense et de sécurité ont permis de confondre les principaux acteurs de cet imbroglio financier et de les inculper pour divers délits et infractions. Parmi ces personnalités, sont cités : Magloire Ngambia, incarcéré pour corruption passive et ingérence de fonctionnaires dans les affaires incompatibles avec leurs qualités; Mohamed Ait Ben Ali pour des faits de détournement de deniers publics et corruption active, abus de confiance; Christian Nkero Capito, conseiller financier de M. Ngambia, incarcéré pour des faits de corruption passive et d'ingérence des fonctionnaires dans les affaires incompatibles avec leurs qualités.